REPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre Communal
d'Action Sociale
Hôtel de ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 02

Extrait du registre des délibérations du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rumilly

L'an deux mille vingt-deux, le 19 septembre à quatorze heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rumilly, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Rumilly, sous la présidence de Mme Monique BONANSEA, Adjointe au Maire chargée des affaires sociales et de la petite enfance, Vice-présidente du CCAS.

Date de la convocation du Conseil d'Administration : 5 septembre 2022.

Nombre de membres afférents au Conseil d'Administration : 17
Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 10 présents et 4 pouvoirs soit 14 votants.

PRÉSENTS : Mmes Monique BONANSEA, Christine BOICHET-PASSICOS, Catherine COGNARD, Liliane DEBERNARDI, Yolande SANCHEZ, Marie STABLEAUX,
MM. Jean-Noël CASSÉ, Dominique GARIN, Daniel GIRODIN, Pierre JAY.

PROCURATIONS : Mme Martine BILQUEY a donné pouvoir à Mme Monique BONANSEA, Mme Sylvie GUDET a donné pouvoir à Mme Catherine COGNARD, Mme Fabienne JACCOUD a donné pouvoir à M. Jean-Noël CASSÉ, M. Eddie TURK-SAVIGNY a donné pouvoir à Mme Yolande SANCHEZ.

EXCUSÉS : Mme Astrid CROENNE, MM. Christian HEISON et Jean-François MORIN.

Mme Christine BOICHET-PASSICOS a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2022-07-05

Nature de l'acte : 4. Fonction publique
4.1 – Personnel titulaires et stagiaires de la Fonction Publique Territoriale

Objet : Modification du tableau des emplois / abrogation et remplacement de la délibération n°2022-06-06 prise par le Conseil d'administration lors de sa séance du 27-06-22

Rapporteur : Monique BONANSEA, Adjointe au Maire chargée des affaires sociales et de la petite enfance, Vice-présidente du CCAS

Lorsque la mission « Au Bonheur de Jouer » a été ajoutée au poste CC.C2.09, le temps de travail a été saisi en ETP (équivalent temps plein) au lieu d'être saisi en heures soit 21,58/35 au lieu de 21,5/35 + 3/35 = 24,5/35.

Il convient de reprendre une délibération pour corriger l'erreur :

CCAS - au 21 août 2022	CCAS - au 22 août 2022
N° de poste : CC.C2.15 Direction : Crèche multi-accueil Libellé du poste : Auxiliaire de puériculture – crèche collective Cotation du poste : C2 Temps de travail : 28/35 Grades mini-maxi liés au poste : Aux. de puér. ppal de 2Cl - Aux. de puér. ppal 1Cl Grades ouverts au tableau budgétaire des emplois : Equivalent Impact budgétaire : 0€	N° de poste : CC.C2.15 Direction : Crèche multi-accueil Libellé du poste : Auxiliaire de puériculture – crèche collective Cotation du poste : C2 Temps de travail : 31/35 Grades mini-maxi liés au poste : Aux. de puér. ppal de 2Cl - Aux. de puér. ppal 1Cl Adjoint d'animation - Adjoint d'animation Principal de 1ère classe Grades ouverts au tableau budgétaire des emplois : Equivalent Impact budgétaire : 0€
N° de poste : CC.C2.09 Direction : Crèche multi-accueil Libellé du poste : Auxiliaire de puériculture – crèche collective Cotation du poste : C2 Temps de travail : 24,5/35 Grades mini-maxi liés au poste : Aux. de puér. ppal de 2Cl - Aux. de puér. ppal 1Cl Adjoint d'animation - Adjoint d'animation Principal de 1ère classe Grades ouverts au tableau budgétaire des emplois : Equivalent Impact budgétaire : 0€	N° de poste : CC.C2.09 Direction : Crèche multi-accueil Libellé du poste : Auxiliaire de puériculture – crèche collective Cotation du poste : C2 Temps de travail : 21,50/35 Grades mini-maxi liés au poste : Aux. de puér. ppal de 2Cl - Aux. de puér. ppal 1Cl Adjoint d'animation - Adjoint d'animation Principal de 1ère classe Grades ouverts au tableau budgétaire des emplois : Equivalent Impact budgétaire : 0€

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité, par 14 voix POUR (10 membres présents et 4 pouvoirs),

- **ABROGE et REMPLACE la délibération n°2022-06-06 prise lors de sa séance du 27-06-22**
- **APPROUVE le tableau des emplois rectifié ci-dessus.**

Ainsi délibéré,

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

Mme Christine BOICHET-PASSICOS

L'Adjointe au Maire chargée des affaires sociales et de la petite enfance,
Vice-présidente du CCAS
Monique BONANSEA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
VILLE DE RU